

[Text]

interim, the federal government immediately enter into negotiations with the appropriate provinces with a view of arriving at an equitable cost-shared agreement. Since these services are long overdue, we do not see the advantage of waiting for the present block-funding arrangement to expire before they can be implemented.

At this point, again, we would like to divert a bit and point out to you that Chief Justice Hall in his report recognized the issue about these particular services. If I can, I will point out where he addressed his remarks to this area. It is on page 47 of a *Commitment For Renewal*, his latest report to the federal government, in which he says, at the bottom of that page:

• 0925

Federal and provincial health officials are fully aware of the remaining gaps. But I do judge it essential that the Federal Government again take the initiative by matching grants in specified program areas. It may be that the introduction of block-funding has created, in both public and governments the notion that the federal role in health is completed. This is not so.

The case for national action to assist provinces in meeting nation-wide needs remains imperative. Once the new programs have become fully established, they can, if need be, be transferred to block-funding.

We obviously do not agree with Justice Hall on retaining block-funding, but we do believe there are gaps there and we should be looking at that immediately.

As we have stated, it was our provincial health minister who made the submission to Mr. Justice Hall, asking that the federal government provide this pool of funds, so obviously the provincial government wants that money to upgrade their basic services.

Also we have understood that the federal Minister of Health and Welfare, Miss Bégin, has said that she is interested in this area of establishing a pool of funds; that her position is that it should be cost-shared, rather than the federal government just providing 100 per cent of it.

We would like to know at this point exactly where that stands. It may be that your committee does not know, but we think that you should check into this simply because we are talking about upgrading basic services.

It is our opinion that you do not agree with our provincial minister that the federal government should be totally responsible for providing all of these funds. We do believe it should be cost-shared, but cost-shared the same way it was cost-shared before block-funding; not necessarily 50-50. They arrived at the cost-sharing on the basis of national standards, and I guess the closest this province has ever come to 50-50 cost-sharing is about 60-40. Now, whether that is going to

[Translation]

gouvernement fédéral entame immédiatement des négociations avec les provinces intéressées, dans le but d'en arriver à un accord équitable sur le partage des coûts. Puisque ces services sont attendus depuis longtemps, nous ne voyons pas quel avantage il y aurait à attendre que le présent accord sur le financement global vienne à terme avant d'offrir ces services.

Nous voudrions, une fois de plus, faire une petite digression et vous souligner le fait que dans son rapport, le juge en chef Hall avait reconnu les problèmes occasionnés par ces services particuliers. Si vous le permettez, je vais préciser comment il a fait allusion à ce secteur. Cela se trouve à la page 47 du document intitulé: *A Commitment For Renewal*, le dernier rapport qu'il a présenté au gouvernement fédéral, où il dit, au bas de la page:

Les responsables fédéraux et provinciaux des soins de santé savent très bien quelles lacunes ne sont pas encore comblées. Cependant, il est à mon avis essentiel que le gouvernement fédéral prenne une fois de plus l'initiative en assurant la contrepartie des fonds versés à certains programmes précis. Il est possible que, tant parmi la population que chez le gouvernement, la mise en œuvre du financement global ait donné l'impression que le gouvernement fédéral avait fini de jouer un rôle dans le secteur de la santé. Tel n'est pas le cas.

Il demeure urgent d'adopter des mesures nationales en vue d'aider les provinces à répondre à des besoins nationaux. Une fois que les nouveaux programmes auront été pleinement établis, on pourra, si nécessaire, effectuer la mutation vers le financement global.

De toute évidence, nous ne sommes pas d'accord avec le juge Hall lorsqu'il recommande le maintien du financement global, mais nous croyons qu'il subsiste des lacunes et qu'on devrait immédiatement tenter de les combler.

Comme nous l'avons dit plus tôt, c'est notre ministre provincial de la Santé qui a fait cette présentation au juge Hall, demandant que le gouvernement fédéral crée ce fonds; alors, il est évident que le gouvernement provincial veut cet argent pour améliorer ses services essentiels.

Nous pensons également que le ministre fédéral de la Santé et du Bien-être, M^{me} Bégin, s'est montrée intéressée à l'établissement d'un tel fonds commun; d'après elle, les frais devraient être partagés, plutôt que d'imposer 100 p. 100 des coûts au gouvernement fédéral.

Nous voudrions savoir ce qu'est la situation actuelle à ce sujet. Votre Comité n'est peut-être pas au courant, mais nous pensons que vous devriez nous informer, simplement parce que nous parlons ici d'améliorer les services essentiels.

A notre avis, vous n'êtes pas d'accord avec notre ministre provincial lorsque celui-ci affirme que le gouvernement fédéral devrait être pleinement responsable de fournir tous ces fonds. Pour notre part, nous croyons que les frais devraient être partagés, mais selon la même formule que celle en vigueur avant l'adoption du financement global; il ne s'agirait pas nécessairement d'un partage à parts égales. Cette formule de partage des frais a été élaborée à partir de normes nationales,